

COMITE CONSULTATIF DE LA HALLE A MAREE DU CROISIC

Compte rendu de la réunion du 19 avril 2016

La réunion du comité consultatif de la Halle à Marée du port du Croisic a eu lieu le mardi 19 avril 2016 à 10h30 dans la salle de réunion de la criée sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan technique 2015
2. Perspectives 2016
3. Point sur la traçabilité
4. Point sur le dragage
5. Organisation des ventes
6. Questions diverses

M. PALLADIN se félicite de la présence de tous les membres du conseil.

1. Bilan 2015

M. Palladin dresse le bilan de l'activité de la Saeml en général et du Croisic en particulier arrêté au 31 décembre 2015.

Ce bilan fait ressortir une bonne année pour l'activité pêche avec en particulier au Croisic une progression de plus de 13 % en tonnage et de plus de 15 % en valeur. Ces résultats confirment la justesse du choix du modèle économique mis en place par la Saeml depuis bientôt 5 ans.

Parmi les investissements réalisés depuis le dernier conseil, la chambre froide boîtte a été modifiée afin de pouvoir descendre la température d'une pièce à -5°. Les pêcheurs souhaiteraient pouvoir gagner encore 1 ou 2 °. La criée va voir ce qu'il est possible de faire sachant que cette chambre froide n'est pas une chambre négative.

Les bornes ont fait l'objet d'un entretien important afin de limiter les incidents qui ont été sérieusement réduits depuis plusieurs semaines.

De nouvelles portes sectionnelles ont été installées avec l'objectif de condamner l'accès à la salle de criée en dehors des heures d'ouverture.

En revanche, la porte extérieure de la chambre froide a été vandalisée. La facture de la réparation sera envoyée à l'auteur.

Suite à la cession de l'entreprise, M. GUENO Philippe remplacera M. BRIOIS au sein du conseil.

2. Perspective 2016

La criée a enregistré une baisse de 11% du tonnage débarqué au cours du premier trimestre 2016 mais accompagné d'une hausse de près de 9 % de la valeur. Cette situation s'explique en partie par les apports de langoustines qui se poursuivent à un rythme soutenu.

En 2016, les façades du bâtiment vont être remplacées. Un projet d'automatisation de la distribution de glace aux acheteurs a été lancé sur financement FEAMP.

Un devis a été demandé pour permettre aux acheteurs de participer en direct à la criée de La Turballe depuis la salle du Croisic.

Le lampadaire du quai va être remplacé.

Le quai va faire l'objet de travaux de reprises importants de la part du CD44 dans les semaines à venir.

3. Traçabilité

Les acheteurs ont désormais accès aux informations obligatoires dans le cadre de la traçabilité contrôlée, sur les tickets d'achat et sur le site intranet.

Il manque la possibilité d'envoyer les informations des lots vers un serveur national pour lequel la DPMA a plusieurs mois de retard (voir 2 ans)

4. Dragage

Le dragage du chenal a été achevé en octobre 2015 à la satisfaction des pêcheurs. Ces derniers demandent à ce que le prochain ne soit pas dans 5 ans. M. PALLADIN indique que le port a obtenu une nouvelle autorisation décennale pour ce type d'opération et que le prochain dragage sera plus rapide à mettre en œuvre.

M. PALLADIN demande au représentant de la DML dans quelles conditions des opérations de curage sous les ponts du port pourraient être réalisées. Celui-ci va se renseigner auprès de ses collègues.

5. Organisation des ventes

A la demande des producteurs de crustacés, une discussion animée s'engage sur l'opportunité de faire venir des approvisionnements extérieurs au risque de faire baisser les prix pour les producteurs locaux.

La criée rappelle que c'est la diversité et la régularité des apports qui ont contribué au succès de la criée et qui participent très fortement à son attractivité.

En retour, le nombre d'acheteurs augmente (ce qui n'est pas sans poser des questions de la part des acheteurs locaux) au bénéfice des producteurs.

Les acheteurs présents soulignent l'importance de pouvoir avoir régulièrement des araignées de grande taille car ils n'ont aucun marché pour les petites araignées.

Les apports extérieurs portent précisément sur des grandes tailles en concurrence à certaines époques avec les productions locales.

En reconnaissant la nécessité de proposer aux acheteurs des apports réguliers, les pêcheurs de crustacés souhaitent plus de dialogue avec la direction opérationnelle de la criée pour en limiter les impacts négatifs sur leur chiffre d'affaire.

Ces apports sont déjà contrôlés par la criée afin de ne pas faire chuter les cours, mais il n'est pas possible de les interrompre en fonction des apports locaux.

M. LECAM demande au conseil si ces problèmes sont nouveaux. Il lui est répondu que non et que ce sont des problématiques inhérentes à toutes les criées.

6. Questions diverses

↳ *Consommations à quai*

Les pêcheurs s'inquiètent des abus de consommation des navires en stationnement à quai. Ils réitèrent leur proposition d'installation de système de contrôle afin de les limiter et de faire payer les excès de consommation.

↳ *Problème de sauts du cadran de vente*

Les représentants des acheteurs se plaignent de nouveaux dysfonctionnement du cadran de vente avec de nouveaux sauts importants pendant les ventes.

M. PALLADIN va intervenir au niveau du fournisseur et rappelle que le mode d'enchère au Croisic (descendante remontante) est plus propice à ces désordres que celui de La Turballe (descendante) où les problèmes de saut de cadran semblent maîtrisés.

↳ *Pêcheur retraité*

Le navire Johannesburg appartenant à un pêcheur décédé provoque une gêne au stationnement pour les navires en activité.

Le dossier n'a pas encore été traité mais une place va lui être assignée.

La réunion s'est achevée à 12h00.